MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INTÉRIEUR RECRUTE des contrôleurs TECHNIQUES

MÉTIERS DU BÂTIMENT

- Conducteur de travaux
- Responsable patrimoine
- Adjoint au chef de magasin
- Contrôleur immobilier
- Responsable de gestion immobilière

Inscriptions au concours jusqu'au 2 mars 2021

Inscriptions et modalités sur
www.interieur.gouv.fr

Rejoignez l'Intérieur, devenez contrôleur technique !

Filière-métiers bâtiment

Les contrôleurs techniques de la filière-métiers bâtiment veillent à l'entretien des bâtiments et moyens matériels utilisés par les services de police et de gendarmerie, ainsi que ceux des préfectures.

Dans leurs missions, ils devront :

- Maîtriser les notions de techniques de construction : topographie, gros œuvre, plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, voiries et réseaux divers…
- Conduire un chantier : estimation des coûts et délais des travaux, préparation, planification et suivi de chantier,
- Connaître les normes et techniques de base du dessin de bâtiment
- Réaliser et lire des plans, croquis, schémas, etc.

Pourquoi travailler au ministère de l'intérieur ?

Les contrôleurs ont la possibilité de passer aux échelons et aux grades supérieurs selon plusieurs modalités (ancienneté, reconnaissance de la valeur professionnelle, réussite d'examens professionnels) et disposer de responsabilités accrues ainsi que d'une rémunération supérieure.

Au terme de 4 années de services publics, il leur est également possible de passer les concours internes de la fonction publique, dont celui d'ingénieur technique (catégorie A).

Pour cela, le ministère de l'intérieur met à la disposition des agents des préparations aux concours internes pour les accompagner dans leur mobilité.

Quelles sont les conditions pour s'inscrire au concours ?

Pour candidater au concours de contrôleur techniques, les candidats doivent être français ou ressortissant de l'Union européenne et titulaire du bac ou d'un diplôme classé équivalent (niveau IV). Aucune condition d'âge n'est requise.

Comment s'inscrire au concours ?

Inscrivez-vous sur le site internet du ministère de l'intérieur avant le 2 mars 2021 !

Une question ? Contactez drh-sdrf-concours@interieur.gouv.fr